



**Monsieur le Maire et son Conseil Municipal**  
**MAIRIE DE SERRIÈRES**  
**15 AVENUE JEAN VERNET**  
**07340 SERRIÈRES**

Serrières, le 18 août 2021.

**Objet :** Proposition concrète pour le fleurissement du village

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal,

En 2020, seize communes ardéchoises étaient labellisées « Villes et Villages Fleuris » dont huit communes de moins de 1 500 habitants, comme par exemple Saint-Désirat (769 habitants).

Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter le site officiel du label « Villes et Villages Fleuris » : <https://www.villes-et-villages-fleuris.com/>.

À Serrières, depuis de nombreuses années, les plantes et les fleurs sont plutôt rares dans les espaces publics. En conséquence, pour améliorer le cadre de vie des habitants et accroître l'attractivité touristique du village, notre association propose que la commune engage dès à présent une démarche de labellisation, avec pour objectif l'obtention du label « une fleur » d'ici quatre à cinq ans.

Pour cela, il nous semble nécessaire, dans un premier temps, de recenser les quatre ou cinq espaces publics dont la végétalisation serait souhaitable (massif de la fontaine de l'Helvetia, massifs sur la RD 86 en face des cités Florales, pavillon du tourisme, etc.). Dans un deuxième temps, il faudrait établir un planning de réalisation, ainsi que le budget associé. À raison d'un espace public végétalisé et fleuri chaque année, ce projet pourrait être bouclé d'ici quatre à cinq ans.

Bien entendu, dans le même temps, une campagne de communication devra être menée afin d'inciter vos administrés à s'impliquer dans ce projet et à participer à titre individuel au fleurissement du village.

Nous souhaitons vivement que cette proposition d'amélioration du cadre de vie soit prise en considération par votre équipe municipale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et votre Conseil, l'expression de notre considération.

Le Président de « Penser Serrières Autrement »,  
Jean-Claude Cicilien,

Clic !

**Retour à l'article**